

<b>SERVICE / DIVISION</b>	Service des travaux publics / Direction	<b>No SD</b> SD-2023-4546						
<b>OBJET</b>	Recommander au conseil d'adopter la Politique de gestion écoresponsable du matériel roulant							
<b>No dossier(s) interne(s) :</b> <b>No LV :</b> NE S'APPLIQUE PAS <b>DISTRICT(S) :</b> 00-Tous les districts								
<b>DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)</b> <table border="0" data-bbox="71 559 1469 658"> <tr> <td><u>Date</u></td> <td><u>No résolution</u></td> <td><u>Objet</u></td> </tr> <tr> <td>2020-09-01</td> <td>CM-20200901-771</td> <td>ADOPTION - POLITIQUE DE GESTION ÉCORESPONSABLE DU MATÉRIEL ROULANT 2020-2022</td> </tr> </table> <p><u>Résumé</u> Sur recommandation du comité exécutif,</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR : Virginie Dufour        APPUYÉ PAR : Aram Elagoz</p> <p>et résolu à l'unanimité:</p> <p>d'adopter la Politique de gestion écoresponsable du matériel roulant 2020-2022 jointe au présent sommaire décisionnel.</p> <p style="text-align: center;"><b>ADOPTÉ</b></p> <p>(SD-2020-3731)</p>			<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>	2020-09-01	CM-20200901-771	ADOPTION - POLITIQUE DE GESTION ÉCORESPONSABLE DU MATÉRIEL ROULANT 2020-2022
<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>						
2020-09-01	CM-20200901-771	ADOPTION - POLITIQUE DE GESTION ÉCORESPONSABLE DU MATÉRIEL ROULANT 2020-2022						
<b>CONTEXTE / JUSTIFICATIONS</b> <p>Décision antérieure : SD-2020-3731</p> <p>Par sa résolution CM-20200901-771, le conseil municipal adoptait la Politique de gestion écoresponsable du matériel roulant 2020-2022.</p> <p>La Ville de Laval met à jour sa politique de gestion écoresponsable du matériel roulant, politique qui oriente la gestion du matériel roulant de la Ville pour atteindre les cibles de réduction de GES. La première itération, adoptée par la Ville en 2020, a permis d'amorcer le changement. La mise à jour se veut une mouture plus concrète et structurée dans les actions menées pour les prochaines années, de 2023 à 2025.</p> <p>La nouvelle itération de la politique vise principalement à confirmer la cible de réduction de 20 % des émissions de GES d'ici 2035 par rapport à 2018, ainsi qu'à établir un plan d'action défini et un échéancier pour les différentes actions.</p> <p>Le plan établi se décline en six nouvelles orientations :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Carburant : accélération de l'électrification de la flotte et utilisation de carburant sobres en carbone</li> <li>2. Entretien : amélioration de l'entretien des véhicules</li> <li>3. Équipements: optimisation (équipements et accessoires) et modernisation de la flotte</li> <li>4. Consommation : suivi automatique de la consommation et installation d'outils de mitigation</li> <li>5. Conduite : promotion des notions d'écoconduite auprès des employés</li> <li>6. Logistique : acquisition d'un outil de télémétrie, optimisation des opérations, optimisation de la taille de la flotte et adaptation des opérations au niveau des services.</li> </ol> <p>Cette Politique a été rédigée par la division Gestion des véhicules et équipements du Service des travaux publics. Les services suivants ont émis des commentaires sur la version finale de la politique:</p> <p>Communications et marketing.        Environnement et écocitoyenneté.</p>								
<b>IMPACTS MAJEURS</b> <p>Par l'adoption de la Politique de gestion écoresponsable du matériel roulant, la Ville s'engage à mettre en place les ressources financières, humaines et techniques afin de permettre d'assurer le succès de sa mise en oeuvre ainsi que l'atteinte des objectifs établis.</p>								
<b>ASPECTS FINANCIERS</b> <p>NE S'APPLIQUE PAS</p>								
<b>CULTURE</b> <p>NE S'APPLIQUE PAS</p>								
<b>CALENDRIER / ÉTAPES SUBSÉQUENTES</b> <p>Publier la politique, de concert avec le Service des communications et marketing.</p>								

<b>SERVICE / DIVISION</b>	Service des travaux publics / Direction	<b>No SD</b> SD-2023-4546
<b>CADRE NORMATIF</b> NE S'APPLIQUE PAS		
<b>REMARQUE(S)</b> Les services suivants sont des collaborateurs dans la réalisation de la politique :  Immeubles, parcs et espaces publics (IPEP), Approvisionnements, Service de sécurité incendie de Laval (SSIL), Service de police de Laval (SPL), Ressources humaines (RH), Bureau de la performance organisationnelle (BPO), Environnement et écocitoyenneté, Innovation et technologies (IT).		
<b>EN CONSÉQUENCE, IL Y AURAIT LIEU</b>  de recommander au conseil d'autoriser l'adoption de la Politique de gestion écoresponsable du matériel roulant.		